

Démarche Qualité et Satisfaction Client • Bilan annuel 2021

La qualité de nos formations, tant au niveau du contenu que de l'animation, est au cœur de nos préoccupations depuis toujours.

- ↳ Toutes nos formations « sur catalogue » (DPO et RGPD), en présentiel ou e-learning, ont été labellisées par la CNIL ;
- ↳ ANAXIA CONSEIL a validé les 21 critères du DataDock dès février 2017 (alors que l'obligation était pour juillet 2017) ;
- ↳ Nous avons obtenu la certification qualité QUALIOPi en juin 2020. Cette certification est un enjeu important pour notre organisme afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires de la formation professionnelle continue.



Ce bilan des sessions en présentiel inter et intra 2021 prouve que cette approche qualité est reconnue par les participants à nos formations.

Veille juridique

C'est une composante essentielle de notre activité : alertes automatiques sur mots-clés dans les moteurs de recherche, newsletter [CEPD](#), newsletter [AFCDP](#) (dont ANAXIA CONSEIL est membre actif et son gérant administrateur), site de la CNIL en page d'accueil, veille dédiée à la formation,

Cette veille nous permet de faire évoluer nos formations chaque fois que cela est nécessaire.

Évolutions

Nos formations évoluent en permanence. Quelques ajustements mineurs :

- Guide CNIL DPO ;
- Décisions d'adéquation UK et Corée du Nord ;
- Suppression de la déclaration de la CNIL en tant qu'autorité chef de file
- Exercice des droits par un mandat : la CNIL publie sa recommandation
- CEPD : lignes directrice RT/ST
- CNIL : référentiel sur les entrepôts de données de santé ;
- ...

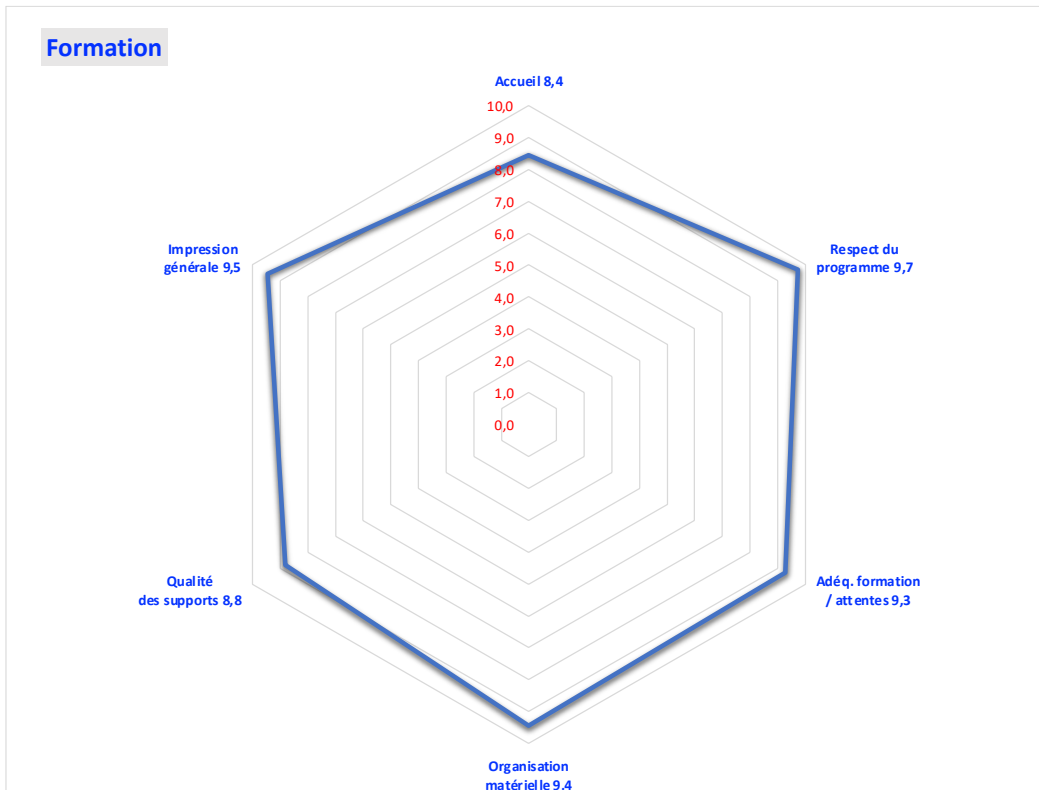
Plus globalement, notre formation de DPO a été entièrement revue (démarrage en 2022) avec deux changements majeurs :

- Certains modules (*Contrôles CNIL* par exemple) se font maintenant en e-learning (à la suite de la formation en présentiel) afin de donner plus de temps au principal ;
- Nombreux exercices et cas pratiques (travail seul ou en groupe).

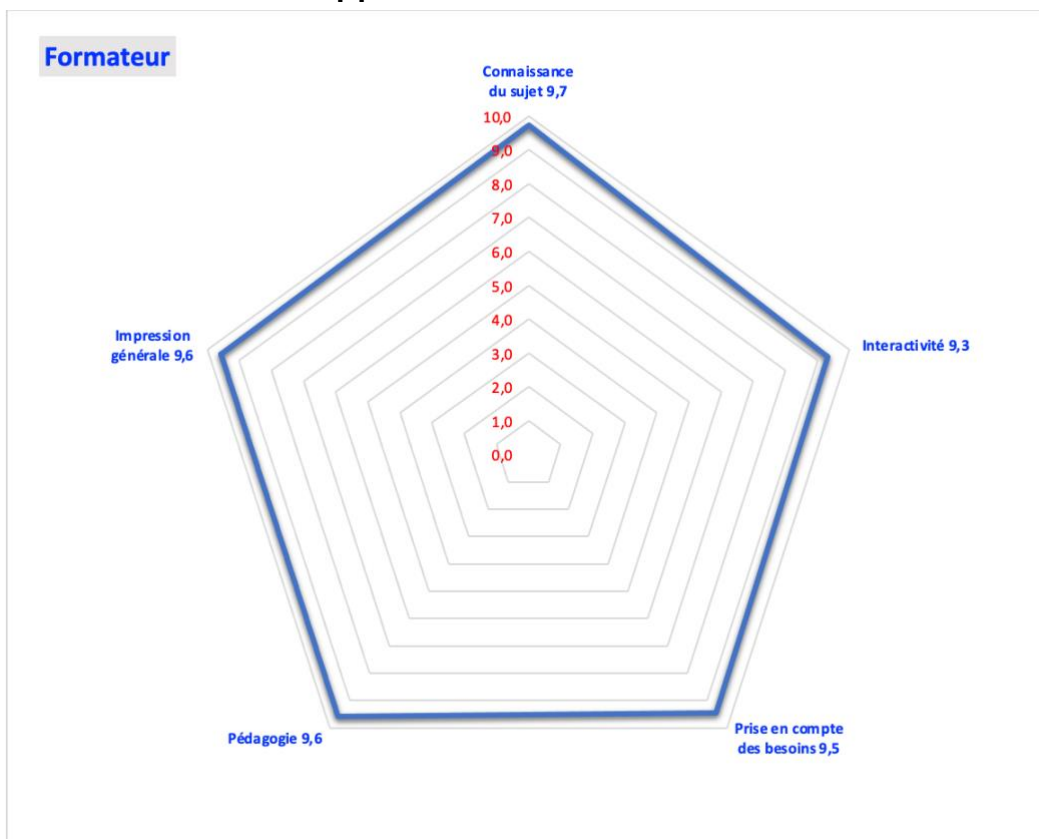
Quelques appréciations

- *Intervenant à l'écoute et disponible pour répondre aux questions*
- *Niveau d'expertise très appréciable*
- *Support pertinent et adapté à mes besoins*
- *Vulgarisation des complexités informatiques hyper réussie*
- *Capacité de l'intervenant à être pédagogue dans une approche très technique et à préciser sa pensée par des illustrations concrètes*
- *La richesse de l'échange a été dans les illustrations choisies du fait de la riche expérience du formateur*
- *Super journée, très claire même si cela fait peur dans l'application en entreprise*
- *Merci pour vos éclairages et vos conseils reboostants !*
- *Merci pour cette journée avec un partage agréable des connaissances*

Les évaluations des apprenants concernant les formations



Les évaluations des apprenants concernant les formateurs



Taux de réussite

Ce taux est calculé sur la base des évaluations finales avec une note de 60% ou plus.

Si un apprenant obtient une note inférieure, alors nous prenons contact avec lui pour revoir les points qui le nécessitent. Cela peut se faire par mail ou téléphone.

Le taux de réussite en 2021 pour nos formations en présentiel a été de **100%** (note moyenne de **89/100**).

Prescripteurs

Nous demandons aux prescripteurs (personne qui a commandé la formation, ce n'est pas toujours l'apprenant lui-même) d'évaluer la prestation sur les aspects administratifs.

